

RAPPORT DU MAIRE POUR L'ANNÉE 2016

Tel que prescrit par le Code municipal, article 955, le maire d'une municipalité doit faire rapport de la situation financière de la municipalité pour l'année 2015-2016 et faire une projection pour l'année 2017. Il doit aussi dresser la liste de tous les contrats supérieurs à 25 000 \$ ainsi que tous les contrats de 2 000 \$ et plus accordés au même fournisseur et totalisant une dépense qui dépasse 25 000 \$.

ÉTATS FINANCIERS ET RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT AU 31 DÉCEMBRE 2015

Le rapport du vérificateur externe, préparé sous la responsabilité de Daniel Tétreault, c.a. indique que les états financiers de la municipalité de Preissac correspondaient à la situation financière de la municipalité au 31 décembre 2015. Les résultats indiquent un excédent net de 148 907 \$ reflétant ainsi un surplus accumulé 597 824 \$ dont une partie est affectée pour équilibrer le budget 2016. À la fin de l'exercice 2015, la municipalité n'avait aucune dette à long terme.

INDICATIONS PRÉLIMINAIRES POUR L'ANNÉE 2016

L'analyse préliminaire des revenus et des dépenses au 31 octobre 2016 nous permet de croire que nous pourrions terminer l'exercice financier 2016 sans déficit budgétaire. Des investissements majeurs ont été réalisés cette année.

RÉALISATIONS 2016 ET PERSPECTIVES 2017

2016 est une réussite grâce à vous touristes. La municipalité est bien représentée. Les employés et bénévoles sont reconnus et nous les encourageons à poursuivre leur engagement envers Preissac. À ce titre, chacun a la possibilité de s'outiller et de se former afin de mieux soutenir les dossiers qu'il chapeaute.

Ainsi, à l'aube de notre dernière année de mandat, plusieurs projets sont accomplis. Sachez simplement qu'un mandat, c'est bien peu pour rendre à Preissac ce qui lui revient et pour l'amener là où elle mérite d'aller. Voici où nous en sommes :

- Le projet de remplacement des lampadaires sera enfin terminé et complété ;
- Le débarcadère du secteur des Rapides est à terminer ;
- La passerelle est pratiquement achevée et maintenant fonctionnelle pour les personnes à mobilité réduite ;
- La municipalité poursuit son projet d'embellissement dans le cadre des Villes et villages fleuris ;
- La deuxième phase du camping suit son cours et une consultation publique devra avoir lieu en 2017 ;
- Le local de Mesure et Formation d'urgence est pleinement fonctionnel ;
- Le schéma de couvertures de risques est effectif à 80% ;
- Les équipements d'entretien du réseau routier sont prêts ;
- Une tour pour l'accès à internet est déjà en fonction au secteur des Rapides. La suite du projet accès internet continuera en 2017.

Nous avons aussi eu l'honneur d'être reconnus au Gala des Prix Major Desjardins pour le prix Culturat 5000 habitants et moins. Notre municipalité rayonne et attire de plus en plus de visiteurs :

- Nous avons accueilli plus de 90 VR l'été dernier ; un immense merci à nos fermières ;
- Une superbe fête d'hiver et une magnifique fête de la Saint-Jean-Baptiste ont été organisées, un grand merci à l'équipe de la Corporation des loisirs ;

- Le Défi Contre-Courant a encore fait rayonner la municipalité, merci à ses organisateurs et ses bénévoles ;
- Merci et bravo à Denis Michaud pour son œuvre qui permet à notre fontaine de se démarquer au sein du circuit des fontaines ;
- Merci aux bénévoles qui participent à la création du sentier de vélo, une belle nouveauté cette année ;
- Merci à tous les coureurs et bénévoles de la journée Courir pour la vie ;
- Merci aux artistes ;
- Merci à l'équipe du Journal L'Alliance ;
- Merci au Club nautique qui nous a gracieusement remis les équipements du Club
- Merci au divers comités et au CCU sans vous nos décisions ne seraient pas aussi claire.

Enfin, un IMMENSE MERCI aux bénévoles de la paroisse pour leur implication à l'église, aux aînés pour l'organisation de plusieurs activités, aux jeunes qui ont travaillé au CRJM, aux pompiers et premiers répondants pour leur engagement et leur dévouement, aux bénévoles des bibliothèques, à nos élèves et nos professeurs, à nos garderies en milieu familial, à nos entrepreneurs, commerces et industries. Grâce à vous tous, il fait bon vivre chez nous.

Oui, à Preissac, nous bougeons ☺

RÉMUNÉRATION DES ÉLUS

En 2016, chaque conseiller et conseillère reçoit un salaire mensuel de 277,54 \$, auquel s'ajoute, au terme de la *Loi régissant le salaire des élus*, une allocation non imposable mensuelle de 138,77 \$. Le salaire mensuel du maire est de 832,58 \$ et son allocation est de 416,28 \$.

Au nom du conseil, je vous remercie de faire de notre milieu de vie un endroit où, ensemble, il fait bon VIVRE !

Un merci spécial à tous nos employés, leurs familles, les étudiants ainsi qu'à tous nos partenaires et entrepreneurs locaux, fiers collaborateurs de nos projets. Je ne veux pas oublier l'équipe de la MRC Abitibi ainsi que l'équipe de conseillers de comté merci à vous tous!

Stephan Lavoie
Maire de la municipalité de Preissac
Le 8 novembre 2016

Fournisseurs ayant des factures de plus de 25 000\$
Période : du 1er novembre 2015 au 31 octobre 2016

<u>Nom</u>	<u>Description</u>	<u>Paieement</u>
Béton Fortin	Contrat de nivelage, contrat changement de ponceaux et rechargement, travaux d'entretien divers et achat de blocs de béton	112 315,49 \$
Construction Hydrosphère inc.	Rampe de mise à l'eau et quai secteur des Rapides	212 091,71 \$
Construction Norascon inc.	Fabrication de granulat concassé	93 415,82 \$
Entreprise B.R. + inc.	Contrat de déneigement	176 153,42 \$
M.R.C. d'Abitibi	Quotes-parts 2016, redevances gravières et achat de fournitures de bureau	147 474,63 \$
Ministre des Finances du Québec	Frais annuels pour les services de la Sûreté du Québec, frais de demande d'autorisation de prélèvement d'eau et aménagement de son installation pour le puits no. 2 au camping municipal et baux pour lots de grève des débarcadères	102 256,88 \$
RM Entreprises	Fourniture et épandage d'abat-poussière	80 091,58 \$
Équipements Lourds Papineau inc.	Achat camion dix roues avec benne et équipement à neige	318 280,54 \$

Factures de plus de 2 000\$ avec total de plus de 25 000\$**Période : du 1er novembre 2015 au 31 octobre 2016**

<u>Nom</u>	<u>Description</u>	<u>Paie ment</u>
Béton Fortin	Contrat de nivelage, contrat changement de ponceaux et rechargement, travaux d'entretien divers	110 686,23 \$
Construction Hydrosphère inc.	Rampe de mise à l'eau et quai secteur des Rapides	212 091,71 \$
Construction Norascon inc.	Fabrication de granulat concassé	93 415,82 \$
Entreprise B.R. + inc.	Contrat de déneigement	176 153,42 \$
M.R.C. d'Abitibi	Quotes-parts 2016	145 786,00 \$
Ministre des Finances du Québec	Frais annuels pour les services de la Sûreté du Québec	100 205,00 \$
Magny Électrique 9190-5778 Québec inc.	Travaux et fournitures électriques pour luminaires de rue, travaux de rénovation au bureau municipal, installation tour Wi-Fi, entrée électrique débarcadère du secteur des Rapides, scène de spectacle au Complexe récréatif Jacques Massé	53 708,87 \$
Ministre du Revenu du Québec	Retenues à la source sur la paie et cotisations de l'employeur (provincial)	93 379,52 \$
Nortrax Québec inc.	Achat d'options supplémentaires sur la rétrocaveuse, remboursement du dépôt de soumission et entretien de la rétrocaveuse	32 824,31 \$
RM Entreprises	Fourniture et épandage d'abat-poussière	80 091,58 \$
Receveur Général du Canada	Retenues à la source sur la paie et cotisations de l'employeur (fédéral)	39 058,73 \$
Sanimos inc.	Contrat de cueillette des ordures et des matières récupérables	71 860,70 \$
Sentiers Boréals	Évaluation et construction d'un tronçon de sentiers de vélo de montagne	29 469,82 \$
Ville d'Amos	Frais d'utilisation du Lieux d'enfouissement technique d'Amos (L.E.T.)	34 135,71 \$
Équipements Lourds Papineau inc.	Achat camion dix roues avec benne et équipement à neige	318 280,54 \$